

GRAND MARCHÉ AUX PUCES ET FÊTE DES RUES

DIMANCHE 18 JUIN 2023

Organisé par l'OMSAL de BANTZENHEIM

Nombreuses places (**les véhicules ne stationnent pas sur les emplacements**)

Aucune inscription ne sera acceptée le jour même du marché aux puces

La restauration (sous quelque forme que ce soit) et la vente de boissons est EXCLUSIVEMENT réservée à l'organisateur

Talon d'inscription à renvoyer à :

MAIRIE DE BANTZENHEIM – 11 rue du Général de Gaulle – 68490 BANTZENHEIM

Pour tous renseignements : ☎ 03 89 26 04 21

(Règlement du marché aux puces et N° de place par retour du courrier)

TALON D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail (pour envoi règlement et N° de place(s)) : _____

Tél. : _____

Pour les particuliers

Tarif : 15,00 € les 5 mètres

Nombre de places : _____ Total à régler : _____ Règlement : Espèce Chèque

Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité obligatoire

Pour les commerçants

Tarif : 30,00 € les 5 mètres

Nature du stand _____

Nombre de places : _____ Total à régler : _____ Règlement : Espèce Chèque

Photocopie inscription au registre du commerce obligatoire

Je m'engage à participer au marché aux puces de BANTZENHEIM le 18 juin 2023 et **à me conformer au règlement établi par l'OMSAL.**

Je déclare sur l'honneur participer à titre exceptionnel au marché aux puces de BANTZENHEIM (pour les particuliers).

Le _____ à _____ Signature :

Les inscriptions seront prises en considération une fois le paiement effectué. Conformément à la réglementation en vigueur, toute inscription incomplète ne sera pas prise en considération.

Chèque à l'ordre de l'OMSAL de BANTZENHEIM.

ATTESTATION
(UNIQUEMENT POUR LES PARTICULIERS)

Je soussigné(e)

Nom - Prénom : _____

Né(e) le : _____ à _____

Demeurant à _____

Titulaire de la pièce d'identité

Nature : Passeport Carte d'identité

N° de la pièce d'identité _____

Date de délivrance _____

Indication de l'autorité qui l'a délivrée _____

Propriétaire du véhicule immatriculé _____

Exposant du marché aux puces se déroulant le 18 juin 2023 à BANTZENHEIM

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e).
- Ne vendre que des objets personnels et usagés.
- Ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation.

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

Fait à _____ le _____

Signature :

Toute personne pratiquant le recel ou commettant des infractions assimilées ou voisines de celui-ci, violant les dispositions réglementant la vente ou l'échange de certains objets Mobiliers est passible des sanctions prévues aux articles 321-1 à 321-8, R.633-1 à R633-5 et R.635-3 à R.635-7 du Code Pénal.